

Conseil d'école extraordinaire à distance mardi 12 mai 15h30

L'ordre du jour unique de ce conseil est la phase 1 du retour à l'école du 14 au 29 mai.

Présents :

Enseignants :

Chloé THORET

Camille COUREAU

Lucie BERALDIN

Ketty M'COUROUPA

Valérie HERMEL

Lolita GIRARD

Bouchra MAKNANI (AVS)

Périscolaire :

Frédéric FAUCHEREAU

Excusé :

Jonathan LARRERE

A distance :

Enseignants :

Agathe LETOURNEUR

Anne Lucie MESPOULET

Charlotte BRIFFOND

Stéphanie ARDOISE

Cécile VOLANTE

Mylène CATHELAIN

Parents d'élèves :

Mélodie ROYERE

Priscilla VIRET

Le protocole sanitaire pour la reprise de l'école après le confinement a été communiqué le 3 mai dernier.

Ce protocole sanitaire, publié par le Ministère de l'Education nationale, précise les modalités pratiques de réouverture et de fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires après la période de confinement dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Il repose sur cinq principes généraux :

♣Le maintien de la distanciation physique

♣L'application des gestes barrière

♣La limitation du brassage des élèves

♣Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

♣La formation, l'information et la communication

Une réunion de concertation mairie / parents élus / IA a été organisée le lundi 4 mai dernier (19 parents élus de la commune ont participé à cette réunion).

A l'issue de cette réunion ont été arrêtés les points suivants :

Pré-rentree enseignants : lundi 11 et mardi 12 mai

- Date de la rentrée pour les élèves : jeudi 14 mai
- Rythme alterné : semaine A / semaine B
- Péri-scolaire : accueil le matin et le soir assuré
- Restauration : repas froids individuels au réfectoire

A l'issue de cette réunion un sondage a été envoyé aux parents afin de savoir s'ils étaient ou non volontaires pour renvoyer leur enfant en classe (réponse pour le 6/5).

Résultat du sondage :

115 réponses négatives

7 prioritaires

18 GS

15 refus (PS MS)

76 absences de réponse.

Les parents qui n'ont pas répondu sont considérés comme non volontaires.

Critères d'accueil des élèves selon priorités édictées au plan départemental-

Les élèves seront accueillis sur la base des priorités suivantes :

Enfants des personnels indispensables à la gestion de crise: personnels de soin, équipes COVISAN, ASE, police, gendarmerie, sapeurs pompiers, justice, ESMS, pénitentiaire, postiers

Enfants des personnels nécessaires à la réouverture des écoles: personnels des transports, personnels enseignants, personnels des services municipaux, personnels assurant la collecte des ordures ménagères

Fratries maternelle / élémentaire

Les élèves fragiles, en priorisant, si possible, par niveau d'enseignement (GS, CP,CM et CE1 en REP).

Evaluation de la capacité d'accueil de l'école : Nb d'enseignants présents x Nb élèves max/jour x 2 semaines

5 PE en présentiel dont un une semaine sur deux et 6 autres à distance.

Préconisation / nombre d'élèves par groupe :

National : < 15 élèves/groupe

Académie : 5-10 en maternelle, 10-15 en élémentaire

Circonscription : maternelle 5 REP et 6 HEP ; élémentaire : 10 REP et 12 HEP.

Les 5 PE en présentiel permettent d'accueillir les 25 enfants (prioritaires et GS). Sans alternance sem A / sem B nécessaire sauf un groupe.

A noter un certain nombre d'enfants parmi ces 25 dont les parents refusent finalement de renvoyer leur enfant à l'école.

Même si de ce fait des places se libèrent, on ne peut accueillir ni PS ni MS.

Organisation de la journée et les activités scolaires (EDT) pour respecter la stratégie de stabilité (groupes, élèves) et réduire le brassage des élèves : les groupes d'élèves ont été formés de façon à ce qu'il ait un animateur dédié pour empêcher tout brassage.

Les parents des enfants accueillis s'engagent au :

- Le **respect du rythme scolaire** indiqué
- Le **respect des horaires d'arrivée et de départ fixés** :
- Le **respect du protocole sanitaire** :
- *La prise de la température de votre / vos enfants avant le départ pour l'école*
- *La garde de vos enfants à la maison en cas de **symptômes évocateurs du Covid19** chez l'un des membres de votre famille (37,8°C, maux de tête, toux ...) et la consultation d'un médecin*
- Le respect des **gestes barrières**
- Le respect de la **distanciation sociale** (plus d'un mètre de distance)
- *La dépose de votre / vos enfant(s) à l'entrée de l'école selon le protocole de l'école*

Pour info, pas de doudou ni tétine, éventuellement un sac de change (qui restera à l'école).

Les classes seront désinfectées en respectant le protocole sanitaire mercredi 13/05.

Organisation de la journée

Horaires d'arrivée des groupes fixes 8h20, 8h25 et 8h30 afin d'éviter tout brassage

Horaires du midi : 11h30 – 13h20

Horaires du soir : 16h30, 16h35

Les parents ont été informés par courrier et téléphone, il est impératif de respecter ces horaires.

Un marquage a été fait devant l'école.

Les enfants seront accueillis au portail et accompagnés directement dans leur classe (les parents ne rentrent pas dans l'école).

Les enfants ne portent pas de masque (non conseillé en maternelle), seuls les adultes en ont (fournis par l'éducation nationale et la mairie).

5 groupes avec trois ATSEMs, une par bâtiment.

Les classes sont situées sur les 3 entités de l'école : 2 classes dans le bâtiment principal, 2 dans celui du centre et une au RDC de l'élémentaire.

Chaque classe a une entrée distincte sur la cour afin d'éviter tout croisement dans la cour.

Chaque classe ayant un point d'eau, décision a été prise de laver les mains des enfants dans la classe, toujours pour éviter les brassages.

Un sanitaire sur deux a été condamné, ainsi que les lavabos.

Afin que les enfants puissent profiter de la récréation, il a été décidé que chaque groupe ait 2 fois 15 min de récréation par demi-journée.

Planning des toilettes fait de façon à ce qu'il n'y ait pas de croisement pour les deux classes partageant le même bâtiment.

Les classes ont été aménagées suivant les instructions du protocole sanitaire :

- Les jeux à partager type dinette, jeux de construction ont été mis de côté, des tables condamnées.
- Chaque enfant aura une table nominative avec du matériel individuel (petits matériel, gobelet...)
- Les livres et autres jeux individuels seront également désinfectés ou mis à l'écart 24h.

Du désinfectant norme EN 14476 est disponible dans trois entités de l'école afin de nettoyer les sanitaires, les tables et chaises des enfants ainsi que le petit matériel utilisé.

Repas avec deux enfants par table, à chaque bout, repas froid

Continuité pédagogique

Elle se poursuit pour les enfants restant à la maison

Pour Lucie – Stéphanie

Pour Lolita – Cécile

Ketty- Agathe, Anne Lucie

Chloé/Jonathan – Chloé/Jonathan

Charlotte – Charlotte

Camille – Camille

Périscolaire :

Le centre ouvre toujours à 7h15 jusqu'à 18h45

Les enfants restant au périscolaire restent dans leur classe avec leur animateur référent.

Le midi ils restent également avec leur animateur référent, dans leur classe au retour de la cantine.

Le soir deux parents maximum entrent dans la cour et restent au portail pour attendre leurs enfants qui sont amenés par les animateurs

Pas d'émargement.

Groupes de couleur

4 groupes avec un animateur référent par groupe

Classe de Chloé/Jonathan : Bakary

Classe de Camille : Inès

Classe de Lucie : Stéphanie

Classe de Lolita : Léa

Possibilité d'amener un sac avec jeux de la maison

Questions réponses

Prix des repas froid individuel : une fois et demi plus cher qu'un repas chaud normal donc pas revu à la baisse du tarif pour les parents, la mairie prend en charge le surcout.

Ecole des Loisirs : Valérie va les contacter pour avoir des infos sur les abonnements en cours non livrés pendant le confinement

Les attestations de non prise en charge des enfants : Remises à partir de cette semaine à la demande des parents